



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021

Le 12 avril 2021 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS, Pascal POYE

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Daniel ROUSSEL à Christian LETEURTRE, Béatrice TASSERY à Marie-Claude BEAUFILS, Charles LENOIR à François CRAMILLY, Céline DELPECH à Monique COURSELLE,

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Cécile GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres	
En Exercice	27
Présents	23
Qui ont pris part à la délibération	27
Pour	23
Contre	0
Abstention(s)	4
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - CM/21/044

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet du budget primitif du budget annexe ZAC de la Hauteville 2021 comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	1 302 900 €	1 519 000 €
DEPENSES	1 302 900 €	1 519 000 €

Il propose de procéder à un vote par chapitre comme présenté en annexe de la présente délibération.

Il précise que le budget primitif 2021 a été établi en conformité avec la nomenclature M14.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2312-1 et suivants ;

VU l'avis favorable et unanime de la commission Politique financière et marges de manœuvre du 24 mars 2021 ;

ATTESTE de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2021, conformément à la délibération du Conseil Municipal n°CM/21/015 du 15 mars 2021.

DECIDE d'approuver le budget primitif du budget annexe ZAC de la Hauteville 2021 tel que présenté en annexe jointe à la présente délibération.

DIT que le vote du budget principal 2021 s'est fait par chapitre.

A la majorité : 23 voix Pour et 0 voix Contre, 4 abstention(s) : Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Céline DELPECH, Pascal POYE

Fait au Trait et certifié exécutoire
le 13 avril 2021

Patrick CALLAIS,

